

Visa Platinum

Je choisis la carte principale Visa Platinum

Prière de remplir une demande de carte par monnaie de carte.



- Visa Platinum CHF** Cotisation annuelle CHF 500.-
 Visa Platinum EUR Cotisation annuelle EUR 350.-
 Visa Platinum USD Cotisation annuelle USD 400.-

Je choisis la seconde carte (Double Card) gratuite suivante




La seconde carte est établie dans la même monnaie que la carte principale au nom du demandeur. Elle est idéale pour séparer les dépenses professionnelles et privées avec un décompte séparé (grâce au signe particulier sur la 2^e ligne d'estampage «DC»).



- Seconde carte Visa Platinum avec décompte séparé**

Je choisis les cartes supplémentaires gratuites suivantes¹

et le mode de décompte suivant

	Carte supplémentaire pour le titulaire		Carte supplémentaire pour une tierce pers.	
	Décompte commun avec la carte principale	Décompte séparé	Décompte commun avec la carte principale	Décompte séparé
 <input type="checkbox"/> Carte supplémentaire Visa Platinum	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 2
 <input type="checkbox"/> Carte supplémentaire MasterCard® Gold	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 2
 <input type="checkbox"/> Carte supplémentaire Visa Classic	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 2

¹ La carte supplémentaire ont la même monnaie de décompte que la carte principale.

² En cas de décompte séparé, **prêt de joindre une copie d'une pièce d'identité officielle** pour le/la titulaire de la carte supplémentaire.

Numéro de la carte principale




(en cas de commande ultérieure d'une seconde carte principale ou carte supplémentaire)

Je souhaite la limite globale suivante

CHF 000.-

La limite globale est la limite de dépenses totale pour toutes les cartes (carte principale, seconde carte, cartes supplémentaires) liées à cette relation client. Pour une limite supérieure à CHF 25 000.-, **joindre obligatoirement une copie authentifiée du passeport des titulaires de la carte principale et carte supplémentaire**. La limite globale souhaitée est examinée individuellement et la limite est fixée sur la base de votre situation financière.

Je choisis le programme de primes gratuit suivant (veuillez noter qu'il est possible de choisir un seul programme de primes)

- Charity**  **bonusDEVOLUME**  
- Pro Natura
 SOS Villages d'Enfants
 Pro Infirmis
- Réduisez la cotisation annuelle et économisez de l'argent avec le bonus selon le volume de dépenses.
- Collectez des superpoints à chaque achat. Votre numéro Supercard:
2501 0
(information indispensable)
- Vous recevrez des informations par courriel sur l'inscription en ligne à cet attrayant programme de primes après réception de la carte.
(e-mail indispensable)

Les dépenses et points générés avec la seconde carte et/ou la carte supplémentaire sont cumulés pour le crédit sur le compte de la carte principale.

Je choisis les prestations complémentaires gratuites suivante

Service en ligne MyAccount **(e-mail indispensable)**

Seulement pour une première inscription. Après réception de la carte, vous recevrez des informations par e-mail sur le raccordement en ligne. Ce service vous permet d'accéder en toute sécurité à votre compte de carte de crédit, à tout moment et partout dans le monde.

Photocard **(prêt de coller une photo sur la dernière page)**

- | Carte principale | Seconde carte | Carte supplémentaire |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> oui |
| <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> oui |

Données personnelles du/de la demandeur(se) de la carte principale et/ou Double Card

Madame Monsieur Titre:

Prénom

Nom

Date de naissance J J M M A A A A

Adresse de domicile

Rue/numéro

NPA/localité

Pays

Activité professionnelle/situation financière

Employeur

NPA/localité

Profession/fonction

Depuis J J M M A A A A

Pour la carte principale

Adresse de correspondance, si autre que l'adresse de domicile

Prénom/nom

Rue/numéro

NPA/localité

Pays

Choix du mode de paiement du/de la demandeur(se) de la carte principale

- Bulletin de versement avec l'option de paiement par acomptes (CHF) et bulletin de versement IPI (EUR/USD)

Paiement du montant total net (sans intérêts) de la facture ou d'une partie du montant total de la facture, au minimum 5% ou CHF/EUR/USD 100.- dans les 20 jours qui suit la date de la facture. L'option de paiement par acomptes n'entre en vigueur qu'après examen positif de la capacité de crédit et confirmation de la part de Visa. La convention de crédit correspondante fait partie intégrante de la présente demande de carte. L'octroi de crédit est interdit s'il entraîne le surendettement.

Pour la seconde carte (Double Card)

Adresse de correspondance, si autre que l'adresse de domicile

Prénom/nom

Rue/numéro

NPA/localité

Pays

Choix du mode de paiement du/de la demandeur(se) de la carte seconde (Double Card)

(a remplir impérativement car un décompte séparé sera établi)

- Bulletin de versement avec l'option de paiement par acomptes (CHF) et bulletin de versement IPI (EUR/USD)

Paiement du montant total net (sans intérêts) de la facture ou d'une partie du montant total de la facture, au minimum 5% ou CHF/EUR/USD 100.- dans les 20 jours qui suit la date de la facture. L'option de paiement par acomptes n'entre en vigueur qu'après examen positif de la capacité de crédit et confirmation de la part de Visa. La convention de crédit correspondante fait partie intégrante de la présente demande de carte. L'octroi de crédit est interdit s'il entraîne le surendettement.

Etat civil

Lieu d'origine (CH)

Nationalité

(prière de joindre obligatoirement la copie d'une pièce d'identité officielle avec photo)

Permis de séjour B C G Autre
(prière de joindre obligatoirement une copie du livret pour étrangers avec photo)

Téléphone privé

Téléphone prof.

Téléphone mobile

E-mail

(indispensable pour MyAccount et webmails)

Langue de correspondance Deutsch Français Italiano English

Revenu annuel brut en CHF (env.)

Appartement/maison Locataire
 Propriétaire

Frais mensuels liés au logement en CHF

Mes nom et prénom doivent être imprimés sur la carte de crédit comme suit

(prénom/nom, max. 19 caractères, espaces inclus, sans trémas/accents)

(prénom/nom, max. 19 caractères, espaces inclus, sans trémas/accents)

LSV (CHF/EUR)

Je charge par la présente la banque sousmentionnée de payer à l'émettrice de cartes toutes les factures reçues sur présentation des justificatifs.

Banque

NPA/localité

Numéro de compte

IBAN _____

Mes nom et prénom doivent être imprimés sur la carte de crédit comme suit:

(prénom/nom, max. 19 caractères, espaces inclus, sans trémas/accents)

(prénom/nom/société max. 16 caractères, espaces inclus, sans trémas/accents)

LSV (CHF/EUR)

Je charge par la présente la banque sousmentionnée de payer à l'émettrice de cartes toutes les factures reçues sur présentation des justificatifs.

Banque

NPA/localité

Numéro de compte

IBAN _____

Données personnelles du/de la demandeur(se) de la carte supplémentaire

Madame Monsieur Titre:

Prénom

Nom

Adresse de domicile

Rue/numéro

NPA/localité

Pays

E-mail

(indispensable pour MyAccount)

Date de naissance JJ MM AA AA

Lieu d'origine (CH)

Nationalité

Langue de correspondance Deutsch Français Italiano English

Mes nom et prénom doivent être imprimés sur la carte de crédit comme suit

(prénom/nom, max. 19 caractères, espaces inclus, sans trémas/accents)

(prénom/nom, max. 19 caractères, espaces inclus, sans trémas/accents)

Choix du mode de paiement du/de la demandeur(se) de la carte supplémentaire

(à compléter obligatoirement en cas de décompte séparé)

Bulletin de versement avec l'option de paiement par acomptes (CHF) et bulletin de versement IPI (EUR/USD)

Paiement du montant total net (sans intérêts) de la facture ou d'une partie du montant total de la facture, au minimum 5% ou CHF/EUR/USD 100.– dans les 20 jours qui suit la date de la facture. L'option de paiement par acomptes n'entre en vigueur qu'après examen positif de la capacité de crédit et confirmation de la part de Visa. La convention de crédit correspondante fait partie intégrante de la présente demande de carte. L'octroi de crédit est interdit s'il entraîne le surendettement.

LSV (CHF/EUR)

Je charge par la présente la banque sousmentionnée de payer à l'émettrice de cartes toutes les factures reçues sur présentation des justificatifs.

Banque

NPA/localité

Numéro de compte

IBAN

Activité professionnelle/situation financière du/de la demandeur(se) de la carte supplémentaire

(à compléter obligatoirement en cas de décompte séparé)

Employeur

NPA/localité

Profession/fonction

Depuis

JJ MM AA AA

Revenu annuel brut en CHF (env.)

Appartement/maison

Locataire

Propriétaire

Frais mensuels liés au logement en CHF

Identification de l'ayant droit économique (formulaire A selon les art. 3 et 4 CDB)

En tant demandeur de la carte principale/titulaire de la carte principale, je déclare que les fonds versés à l'émettrice de cartes de crédit servant au règlement des factures de la carte de crédit principale et, le cas échéant, de la carte supplémentaire, et/ou dépassant leur montant (veuillez cocher ce qui convient)

m'appartiennent exclusivement

appartiennent à la/aux personne(s) suivante(s):

appartiennent exclusivement au titulaire de la carte supplémentaire

appartiennent conjointement à moi et au/à la titulaire de la carte supplémentaire

Nom, prénom (évent. société), date de naissance, nationalité, adresse de domicile/siège, pays

Je soussigné(e), demandeur(se)/titulaire de la carte principale, m'engage à communiquer spontanément tout changement à la banque/à l'émettrice de cartes de crédit. Le fait de remplir intentionnellement le présent formulaire A de manière erronée est passible de sanctions (art. 251 du Code pénal suisse, faux dans les titres; peine encourue: réclusion jusqu'à cinq ans ou emprisonnement).

Convention «Option de paiement par acomptes» pour les cartes de crédit de Visa Card Services SA

(valable uniquement pour le mode de paiement «Bulletin de versement avec option de paiement par acomptes»)

entre Visa Card Services SA, Europa-Strasse 19, CH-8152 Glattbrugg, Suisse (ci-après «Viseca»), et le/la titulaire avec option de paiement par acomptes.

1. Conclusion de la convention pour l'option de paiement par acomptes

Par l'application de sa signature sur la présente convention pour l'option de paiement par acomptes/demande de carte de crédit, le/la titulaire de carte déclare accepter les dispositions ci-après régissant la possibilité de paiement par acomptes pour le règlement des factures mensuelles de carte de crédit (factures mensuelles). La convention pour l'option de paiement par acomptes prend effet dès que le/la titulaire de carte entre en possession du double de la présente convention pour l'option de paiement par acomptes. Le double de la convention pour l'option de paiement par acomptes est envoyé au/à la titulaire de carte si le résultat de l'examen de la capacité de crédit en application de la disposition du chiffre 5 ci-après est positif. La limite de crédit octroyée individuellement est communiquée au/à la titulaire de carte par écrit. Cette limite fait ensuite partie intégrante de la présente convention pour l'option de paiement par acomptes. Le droit de révocation par le/la titulaire de carte conformément au chiffre 6 ci-après demeure réservé.

2. Option de paiement par acomptes, limite de crédit et taux d'intérêt

En concluant la présente convention pour l'option de paiement par acomptes, Visa accorde au/à la titulaire de carte la possibilité de payer les factures mensuelles par acomptes dans le cadre de la limite de crédit individuelle susmentionnée. La part payée d'une facture mensuelle ajoutée au montant des nouvelles dépenses effectuées avec la carte ne peut pas dépasser la limite de crédit convenue. Le taux d'intérêt de crédit appliqué pour les montants facturés impayés équivaut à un taux d'intérêt annuel effectif de 14,93%. Les intérêts de crédit sont dus jusqu'à la date d'encaissement, conformément aux dispositions du chiffre 4 ci-après. Aucun intérêt composé n'est déduit. Tout ajustement du taux d'intérêt fait l'objet d'un avis écrit préalable au/à la titulaire de carte.

3. Utilisation de la limite de crédit, montant minimal et remboursement

En vertu de la présente convention pour l'option de paiement par acomptes, le/la titulaire de carte est autorisé(e) à rembourser le montant facturé par acomptes. Le montant minimal payable chaque mois est indiqué sur la facture mensuelle. Il s'élève au minimum à 5% du montant total dû de la facture mensuelle, mais au moins à CHF 100.– plus les taxes impayées, les intérêts impayés, les montants partiels en cas de retard de paiement et les montants partiels en cas de dépassement de la limite de crédit. Le/la titulaire de carte peut en tout temps rembourser la totalité du montant dû.

4. Obligation de payer les intérêts et retard de paiement

Le/la titulaire de carte recourt à l'option de crédit lorsqu'il/elle règle au moins le montant minimal (cf. chiffre 3), mais pas le montant total de la facture, dans le délai fixé sur la facture mensuelle. Dans ce cas, un intérêt de crédit (cf. chiffre 2) est facturé mensuellement, comme pour le compte courant, à compter du premier jour suivant la facturation. Si aucun paiement n'intervient dans le délai fixé sur la facture mensuelle, ou si le montant payé est inférieur au montant minimal (cf. chiffre 3) indiqué sur la facture mensuelle, le/la titulaire de carte est en demeure pour le montant correspondant. L'intérêt moratoire équivaut à un taux d'intérêt annuel effectif de 14,93%.

5. Capacité de crédit et information sur le crédit

Les renseignements concernant la fortune et le revenu du/de la titulaire de carte fournis ainsi que les clarifications exigées par les prescriptions légales auprès d'organisations prévues à cet effet par la loi, telles que le cen-

tre de renseignement sur le crédit à la consommation (IKO) sont déterminants pour l'examen de la capacité de crédit. Visa est également autorisée à se procurer des renseignements auprès des offices publics ou de la centrale d'information de crédit (ZEK) et d'annoncer à la ZEK et/ou à l'IKO la conclusion et l'annulation de la présente convention, ainsi qu'un éventuel blocage de la carte en cas de retard qualifié dans le paiement ou d'emploi abusif de la carte, ou à effectuer une clarification ou faire un rapport auprès des organisations prévues à cet effet par la loi, comme l'IKO ou la ZEK. Le/la titulaire de carte confirme avoir pris connaissance et accepter que la ZEK ou d'autres organisations prévues à cet effet par la loi, l'IKO par exemple, peuvent rendre de telles données accessibles à leurs membres. L'octroi de crédit est interdit s'il peut entraîner un surendettement du/dela titulaire de carte.

6. Révocation et résiliation

Le/la titulaire de carte est en droit de révoquer par écrit la présente convention pour l'option de paiement par acomptes dans un délai de sept jours à compter de la réception du double de la convention pour l'option de paiement par acomptes. En outre, la présente convention pour l'option de paiement par acomptes s'annule en cas de résiliation du contrat de carte de crédit, sans autre intervention de la part du/de la titulaire de carte ou de Visa. Tant le/la titulaire de carte que Visa peuvent à tout moment résilier séparément la présente convention pour l'option de paiement par acomptes avec effet immédiat. La résiliation séparée de la présente convention pour l'option de paiement par acomptes de la part du/de la titulaire de carte ou de Visa annule uniquement la possibilité de paiement par acomptes. Le contrat de carte de crédit sur lequel elle est basée reste applicable. En cas de résiliation juridique conforme de la convention pour l'option de paiement par acomptes, tous les montants dus à cette date deviennent immédiatement exigibles.

7. Droit applicable

Toutes les relations juridiques de Visa avec le/la titulaire de carte ayant trait à la présente convention pour l'option de paiement par acomptes sont régies par le droit suisse. Le for judiciaire, le lieu d'exécution et le for de poursuite pour les titulaires d'une carte domiciliés en Suisse sont fixés conformément aux dispositions légales. Le lieu d'exécution, le for de poursuite et le for judiciaire pour toutes les procédures pour les titulaires d'une carte domiciliés à l'étranger sont à Zurich. Visa demeure toutefois en droit d'ouvrir action contre le/la titulaire de carte devant tout autre tribunal compétent en Suisse ou à l'étranger.

8. Stipulations spéciales

Les modifications ou adjonctions au présent contrat doivent être notifiées par écrit. Au surplus, les conditions d'utilisation des cartes de crédit de Visa en vigueur soumises au/à la titulaire de carte sont applicables. La version intégrale des Conditions générales vous parviendra avec votre carte de crédit. Vous pouvez également consulter ces conditions avant sur le site www.viseca.ch ou les commander par téléphone au +41 (0) 58 958 84 00. En cas de contradiction entre elles, les dispositions de la présente convention pour l'option de paiement par acomptes prévalent. Par la signature de la présente convention pour l'option de paiement par acomptes, le/la titulaire de carte confirme avoir pris connaissance des conditions précitées et les accepter.

Vue d'ensemble des frais et services

Code NIP	gratuit
Remplacement du NIP	gratuit
Carte de remplacement	gratuit, en règle générale dans les 2 jours ouvrables en Suisse et dans les 3 à 6 jours ouvrables à l'étranger
Taxe de blocage de la carte	gratuit
Responsabilité en cas de vol/perte	aucune franchise (CHF 0.-) pour le titulaire de carte en cas de déclaration immédiate et de respect de l'obligation de diligence (chiffres 3 et 4 des CG)
Frais pour envoi spécial de facture, carte, NIP	gratuit
Frais pour le duplicata de factures, vues d'ensemble de transactions, justificatifs d'intérêts, etc.	gratuit
Consultation des transactions et du solde	service en ligne MyAccount gratuit
Contestation injustifiée d'une transaction (chargeback)	gratuit
Commande de justificatif (copie du justificatif d'achat)	gratuit
Intérêt de crédit	14,93% (intérêt annuel effectif)
Intérêt moratoire	14,93%
Frais de traitement en cas de retard de paiement	CHF 20.- par facture
Commission pour retrait d'espèces aux automates	2,5% min. CHF 5.-, EUR 3.50, USD 3.50 en Suisse; 2,5%, min. CHF 10.-, EUR 7.-, USD 7.- à l'étranger
Commission pour retrait d'espèces aux guichets	4%, min. CHF 10.-, EUR 7.-, USD 7.- en Suisse et à l'étranger
Conversion des monnaies étrangères	cours des devises à la vente + frais de traitement de max. 1,5%

Veillez signer ici

Signatures/extrait des Conditions générales

Le/La soussigné(e) confirme l'exactitude des informations données dans la présente demande et autorise Viseca Card Services SA à se procurer tous les renseignements nécessaires à l'examen de la demande de carte et au traitement de ce contrat, par exemple auprès de l'employeur, des banques, des réviseurs externes en matière de solvabilité, des instances officielles, de la Centrale d'information de crédit (ZEK), du Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO) ou de tout autre organisme prévu par la loi. Viseca Card Services SA est en droit, mais n'est pas obligée, de consigner des entretiens téléphoniques. Toutes les informations seront traitées de manière confidentielle. Viseca Card Services SA se réserve le droit de demander ultérieurement au/à la soussigné(e) les informations et les documents qui, conformément aux dispositions en vigueur en matière de blanchiment d'argent, sont requis pour identifier de manière incontestable le demandeur ou pour déterminer l'ayant droit aux avoirs qui vont être réalisés via la carte de crédit. Si la carte a été émise par l'entremise d'une banque ou de La Poste Suisse/PostFinance, le/la soussigné(e) autorise celle-ci à communiquer à Viseca Card Services SA, à sa demande, les informations et documents en question. Viseca Card Services SA est habilitée à mandater entièrement ou en partie des tiers en Suisse ou à l'étranger pour le traitement de la demande de carte ainsi que pour l'exécution et l'exploitation des opérations et transactions liées à la carte. Le/La soussigné(e) habilite Viseca Card Services SA à mettre à la disposition de ces tiers toutes les données en question, dans la mesure où cela s'avère nécessaire pour le traitement de la demande de carte ainsi que pour l'exécution et l'exploitation des opérations et transactions liées à la carte, et à faire également parvenir ces données à l'étranger. Si le/la soussigné(e) est inscrit(e) à un programme de cartes ou de primes spécifique, le/la soussigné(e) autorise Viseca Card Services SA à fournir à la société d'exploitation et à ses partenaires les données nécessaires relatives à la mise en œuvre et à la réalisation du programme concerné. Si les tiers ne sont pas soumis au secret bancaire ou postal suisse, la transmission de données aura uniquement lieu si les destinataires s'engagent à respecter le secret et à imposer en outre ces obligations aux autres éventuels partenaires contractuels. Le/La soussigné(e) accepte l'extrait présenté des **conditions d'utilisation des cartes de crédit de Viseca Card Services SA** qui lui seront remises dans leur version complète en même temps que la carte de crédit. En apposant sa signature sur la carte de crédit et/ou en utilisant celle-ci, le/la soussigné(e) confirme avoir pris connaissance et avoir approuvé les **Conditions générales d'utilisation des cartes de crédit de Viseca Card Services SA**. Le/La soussigné(e) reconnaît que l'entreprise et les titulaires des cartes de l'entreprise sont solidairement responsables de tous les engagements résultant de l'utilisation de la carte. Les titulaires d'une carte de l'entreprise ne répondent toutefois pas des dépenses professionnelles. **La version intégrale des Conditions générales vous parviendra avec votre carte de crédit. Elle peut également être consultée avant sous www.viseca.ch ou être commandée au numéro +41 (0)58 958 84 01.** Les prix et les taxes qui sont actuellement valables peuvent être consultés sous www.viseca.ch. Le présent contrat est soumis au droit suisse. Le lieu d'exécution, le for et le lieu de poursuite pour les titulaires ayant leur domicile à l'étranger sont à **Zurich**.

Lieu/date

Annexe(s) (les documents ne seront pas retournés)

- Joindre une copie du passeport ou de la carte d'identité (recto/verso) avec photo reconnaissable, signature et date d'émission (demande de carte principale uniquement)
- Joindre une copie du livret pour étrangers avec photo reconnaissable, signature et date d'émission (demande de carte principale uniquement)
- Copie authentifiée du passeport si la limite globale souhaitée dépasse CHF 25 000.-
- Joindre obligatoirement une copie d'une pièce d'identité officielle avec photo en cas de demande d'un décompte séparé pour le/la titulaire de la carte supplémentaire

Signature

Le/La demandeur(se) ou titulaire de la carte principale doit toujours signer

Signature

Le/La demandeur(se) ou titulaire de la carte supplémentaire doit toujours signer

Pour votre banque (ne pas remplir)

Client ID <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Preferred Partner (indiquer impérativement le Client ID le cas échéant)	Date <input type="text"/>
IID demande <input type="text"/> GSS IID <input type="text"/>	Code solvabilité <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	Cotisation annuelle Default 01 Alternative 1 ^{re} année <input type="text"/> Années suivantes <input type="text"/>
Catégorie de client Default REG Alternative <input type="text"/>	LSV ID VIPLA (pour CHF) LSV ID VPEUR (pour EUR)	DIP <input type="text"/> DIS <input type="text"/>
Nom/lieu, banque/intermédiaire <input type="text"/>		DIC <input type="text"/> Réf. n° <input type="text"/>
Personne à contacter <input type="text"/>	Téléphone <input type="text"/>	Timbres/signatures autorisées
<input type="checkbox"/> Identification effectuée conformément à la CDB	<input type="checkbox"/> PEP	
Examen de la capacité de crédit:	<input type="checkbox"/> positif <input type="checkbox"/> négatif <input type="checkbox"/> effectué par Viseca	

Carte principale (laisser en blanc)

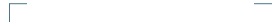
Carte supplémentaire (laisser en blanc)

**Partie Photocard pour le/la demandeur(se)
de la carte principale**

A compléter pour la demande d'une carte à photo libellée au nom du/de la titulaire de la carte principale. La photo peut être imprimée uniquement au dos de la carte (gratuit).

Prénom _____

Nom _____



Veillez coller ici une photo passeport actuelle (couleur ou noir/blanc, format min. 35x45mm). Votre photo sera mémorisée par un procédé électronique.

Votre photo sera utilisée exclusivement pour votre Photocard. La photo ne pourra pas vous être restituée.



Laisser en blanc

**Partie Photocard pour le/la demandeur(se)
de la carte supplémentaire**

A compléter pour la demande d'une carte à photo libellée au nom du/de la titulaire de la carte supplémentaire. La photo peut être imprimée uniquement au dos de la carte (gratuit).

Prénom _____

Nom _____



Veillez coller ici une photo passeport actuelle (couleur ou noir/blanc, format min. 35x45mm). Votre photo sera mémorisée par un procédé électronique.

Votre photo sera utilisée exclusivement pour votre Photocard. La photo ne pourra pas vous être restituée.



Laisser en blanc



Viseca Card Services SA

Europa-Strasse 19

CH-8152 Glattbrugg

Téléphone +41 (0)58 958 80 00

Fax +41 (0)58 958 80 01

Platinum Service Line +41 (0)800 752 846

www.platinum.ch

